



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 avril 2013

Nombre de membres afférents

au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de Conseillers qui
assistent à la séance : 09

Le quatre avril deux mille TREIZE à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de JEU-LES-BOIS se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacques BREUILLAUD Maire dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19/03/2013

Etaient présents : BOUQUET Christian, BREUILLAUD Jacques, GUILLOT Manon, JULé Françoise, STROUPPE André, VERITE Claire, LELONG Annabelle, Patrice JOUHANNEAU, Pierre VERRET

Absent : Jacky AUGRAS

Secrétaire de séance : Patrice JOUHANNEAU

018 - RECRUTEMENT D'UN EMPLOI DE SAISONNIER

En application de l'article 3- alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, les collectivités peuvent recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter :
un Adjoint Technique territorial de 2ème classe Temps complet pour la période du 10 avril au 12 avril 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement dans les conditions précitées à compter du 10 avril 2013.

DIT que la rémunération sera celle d'un adjoint technique 2^{ème} classe 1^{er} échelon indice brut 297 majoré 308 les crédits nécessaires à cette rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget 2013 de la commune.

019 VOTE DES COMPTES DE GESTION 2012

Après s'être fait présenté les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereau de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des reste à recouvrer et l'état des restes payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les dépenses et toutes les recettes du compte de gestion de la commune et du budget annexe : assainissement sont justifiées, approuve les comptes de gestion

- commune
- lotissement
- commerce multi-services
-

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part;

020 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 COMMUNE

Le CONSEIL MUNICIPAL DE JEU-LES-BOIS sous la présidence de Madame Françoise JULÉ délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Jacques BREUILLAUD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		143 736.40		82 592.95		226 329.35
Opérations de l'exercice	280 435.54	421 789.95	99 202.65	91 021.46	379 638.19	512 811.41
TOTAUX	280 435.54	565 526.35	99 202.65	173 614.41	379 638.19	739 140.76
Résultats de clôture		285 090.81		74 411.76		359 502.57
Restes à réaliser			305 762.43	146 710.00	305 762.43	146 710.00
TOTAUX CUMULES	280 435.54	565 526.35	404 965.08	320 324.41	685 400.62	885 850.76
Résultats définitifs		285 090.81	84 640.67			200 450.14

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

021 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 LOTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		46 469.40	133 624.05		133 624.05	46 469.40
Opérations de l'exercice	402 467.16	595 596.66	402 070.13	213 655.47	804 537.29	809 252.13
TOTAUX	402 467.16	642 066.06	535 694.18	213 655.47	938 161.34	855 721.53
Résultats de clôture		239 598.90	322 038.71		82 439.81	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	402 467.16	642 066.06	535 694.18	213 655.47	938 161.34	855 721.53
Résultats définitifs		239 598.90	322 038.71		82 439.81	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

022 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 COMMERCE

COMPTE ADMINISTRATIF COMMERCE MULTI-SERVICES JEU LES BOIS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		42.88		20 004.85		20 047.73
Opérations de l'exercice	3 854.40	0.34	3 755.74		7 610.14	0.34
TOTAUX	3 854.40	43.22	3 755.74	20 004.85	7 610.14	20 048.07
Résultats de clôture	3 811.18			16 249.11		12 437.93
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 854.40	43.22	3 755.74	20 004.85	7 610.14	20 048.07
Résultats définitifs	3 811.18			16 249.11		12 437.93

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

023 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Le Conseil Municipal après délibération décide de reconduire les taux d'imposition comme

suit :

TAXES	TAUX VOTES	BASES D'IMPOSITION	PRODUIT FISCAL
Taxe d'habitation	16,66 %	234 800	39 118
Taxe sur le foncier bâti	16.01 %	170 100	27 217
Foncier non bâti	34,45 %	87 800	30 247
TOTAUX			96 582 €

024 AFFECTATION DES RESULTATS

□ BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Après avoir constaté les résultats suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	242 211,67
Excédent du service assainissement	42 802,03
Excédent du SIHA suite à dissolution	77,11
TOTAL EXCEDENT FONCTIONNEMENT	285 090,81
Excédent d'investissement	61 998,41
Excédent d'investissement assainissement	9 984,68
Excédent d'investissement SIHA	2428,67
TOTAL EXCEDENT INVESTISSEMENT	74 411,76
Dépenses engagées non mandatées	305762,43
Recettes à percevoir	146710,00
<i>Besoin de financement - 1068</i>	84 640,67
<i>Report à nouveau 002 -</i>	200 450,14

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 84 640,67 € au compte 1068 et le solde de l'excédent de fonctionnement 2012 soit 200 450,14 € au compte 002 de la section de fonctionnement en ce qui concerne le budget principal commune. .

Il décide également les reports suivants concernant les budgets annexes :

□ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Report excédent de fonctionnement au compte 002 pour la somme de 239 598,90 €

Report déficit d'investissement au compte 001 pour la somme de 322 038,71 €

□ BUDGET ANNEXE COMMERCE-MULTI-SERVICES

Excédent d'investissement : 16 249,11 € au 001

Déficit de fonctionnement : 3 811,18 € au 002

025 VOTE DES BUDGETS 2013

Le Conseil Municipal après avoir examiné chaque proposition vote à l'unanimité

le budget unique - principal commune – 2013 qui s'équilibre à la somme de pour la section de fonctionnement à la somme de 615 887,14 € et 492 391,62 € pour la section d'investissement.

le budget annexe lotissement qui s'équilibre à la somme de 792 724,79 € pour la section de fonctionnement et 771 724,79 € pour la section d'investissement.

le budget annexe commerce multiservices qui s'équilibre à la somme 15 298,18 € pour la section de fonctionnement et 17 249,11 € pour la section d'investissement.

026 SUBVENTION COMITE DES FETES ET LOISIRS

Le Conseil Municipal de JEU-LES-BOIS décide à l'unanimité d'accorder une subvention au Comité des Fêtes et Loisirs de JEU-LES-BOIS de 1 300 € au titre de l'année 2013 afin de financer l'orchestre qui assurera le bal pour la fête patronale du 15 Août 2013.

Pour copie conforme
Le Maire
Jacques BREUILLAUD

Le secrétaire de séance
P. JOUHANNEAU

Ont signé les membres du Conseil Municipal,